

# INITIATIVE TRAVAIL DECENT

**Bien qu'un dépôt de préavis de grève est été déposé, le Maire n'a pas respecté la loi en ne recevant pas notre organisation syndicale dans les 5 jours afin de négocier.**

**De nombreux salariés ont suivi le mouvement gréviste (notamment la DPE).**

**La C.G.T. a rassemblé près de 300 salariés sur la place de l'Hôtel de Ville le Mardi 7 octobre.**

**Les revendications exprimées portaient sur :**

- ↪ les effectifs,
- ↪ les remunicipalisations,
- ↪ le Service Minimum d'Accueil (SMA),
- ↪ les évolutions du régime indemnitaire,
- ↪ les ratios déroulements de carrière,
- ↪ l'Allocation Prévoyance Santé (APS).

**Une délégation de la DJS en grève sur son secteur, par rapport à la mise en route du système Alyzé a, par ailleurs, fait état des difficultés rencontrées.**

**La C.G.T. a été reçue par M. YAHIEL et Mme PAWLUK et a par contre rappelé son mécontentement sur le refus du Maire de Paris de dialoguer, plusieurs courriers sont restés lettres mortes. Aucune réponse concrète sur les remunicipalisations (DPE, Eaux...).**

**Sur la prime APS annuelle, la CGT a demandé une revalorisation de 200 à 500 euros. Pour l'Allocation Prévoyance Santé mensuelle, la CGT revendique le déblocage du verrou de l'indice 307 pour les agents souscrivant à une Mutuelle et un relèvement du montant mensuel alloué de 15 à 20 euros.**

**La DRH a répondu que des réunions allaient se tenir sur ce sujet dans trois semaines.**

**Sur le 13<sup>ème</sup> mois, l'évolution des ratios, l'avancement de carrière le calendrier serait janvier 2009.**

**Pour ce qui est de la mise en place du logiciel de comptabilité « Alizé », nous nous orientons vers un CTP Central qui recenserait tous les problèmes après concertation auprès de l'ensemble des directions.**

**D'autre part, des évolutions sur les formations, régime indemnitaires, déroulement de carrière et emplois doivent faire l'objet d'une réflexion sur l'ensemble des personnels concernés.**

**Pour ce qui est des privatisations en cours sur la collecte des ordures ménagères, la date butoir du 15 octobre a été citée comme dernière limite avant toutes formes d'initiatives de la part des syndicats du nettoyage et des TAM/DPE.....**

***AFFAIRE A SUIVRE***